

La loi sur le travail n'est pas apte à affronter l'avenir – La solution proposée par les partenaires sociaux place l'être humain au centre du débat

Depuis 2016, EXPERTsuisse s'investit pour une modernisation ponctuelle de la loi sur le travail. Outre la voie législative, la voie de l'ordonnance est une autre solution actuellement examinée en détail, pour permettre la mise en œuvre dans les meilleurs délais de la proposition élaborée par les partenaires sociaux www.die-plattform.ch/fr/ et www.alliance-reflexion-suisse.ch, à savoir un modèle spécial d'horaire annualisé pour les supérieurs et les spécialistes hautement qualifiés.

Notre directeur, Marius Klauser, a été convié à un concours d'argumentation avec un opposant à ce projet de modernisation. Lisez ici les arguments en faveur d'une modernisation (en allemand), de même que les inquiétudes que celle-ci suscite chez M. Bürgstein (en allemand).

La solution proposée par les partenaires sociaux place l'être humain au centre, dans le but de légaliser les modèles de travail éprouvés depuis des années par les travailleurs du savoir hautement qualifiés.

L'article de Hansueli Schöchli paru le 30 septembre 2020 dans la NZZ donne un aperçu général de la situation actuelle, mais son dernier paragraphe contient une information erronée: le projet de loi élaboré sur la base de l'initiative parlementaire Graber n'a nullement échoué, mais demeure en suspens et sa poursuite dépendra de la mise en œuvre de la solution de l'ordonnance dans un proche avenir ou non.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Arguments en faveur d'une modernisation – «Les formes de travail éprouvées doivent être légalisées» \(en allemand\) – Marius Klauser, directeur](#)
- [Inquiétudes quant à la modernisation – «L'extension du travail du dimanche est problématique» \(en allemand\) – Wolfgang Bürgstein](#)
- [L'assouplissement des règles de travail ne concernerait que 5% des employés \(en allemand\) – Hansueli Schöchli – NZZ](#)